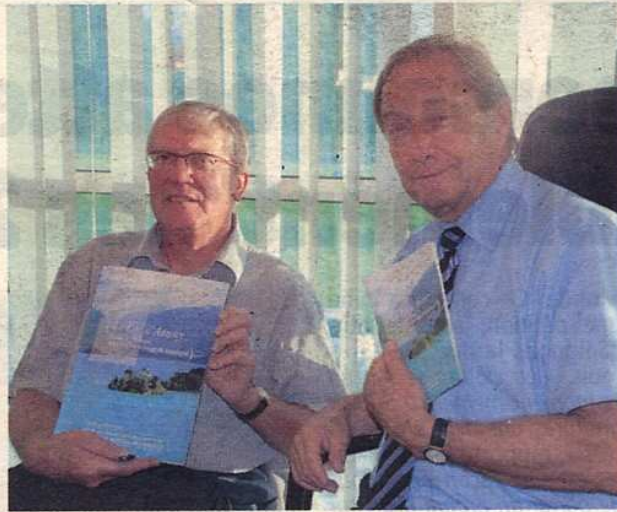


Unesco : l'État doit décider cet automne si la candidature du lac est légitime

Le Sila croit en la possibilité d'acquiescer le label "patrimoine mondial de l'Unesco". Reste à savoir si la France soutient la candidature et si le comité de l'organisation retient le dossier annécien.

Nous avons présenté le dossier le 23 juillet dernier à Paris au ministre de l'Environnement », a exposé Pierre Bruyère. Selon le président du syndicat mixte du lac d'Anney (Sila), « le dossier a été accueilli favorablement ». Maintenant, il faut attendre le comité, qui devrait se réunir l'automne prochain pour décider ou non de l'inscription de la candidature du lac d'Anney sur la liste des biens français candidats à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. « On espère vivement que nous serons retenus », a lancé le maire de Poisy.

Mais le Sila a mis tous les atouts de son côté. Il a travaillé depuis fin 2006 à la



Georges Pacquetet, coordinateur du projet et Pierre Bruyère, président du Sila, portent le dossier de candidature.

réalisation d'un dossier de présentation de qualité. L'ouvrage de 150 pages et très documenté retrace plusieurs points : la géographie du lac, l'historique, la justification de l'inscription, l'état de conservation, la protection et la gestion, le suivi... Deux bureaux d'études

avaient été recrutés pour travailler sur ce projet. Le dossier final, coordonné par l'ancien maire de Saint-Jorioz Georges Pacquetet, a été porté par un comité de pilotage, composé des représentants des communes riveraines et des quatre établissements publics de coo-

pération intercommunale, et de l'ensemble des acteurs concernés (associations et chambres consulaires, représentants de l'État, offices de tourisme...). Anney est en concurrence avec 35 autres dossiers français. « Cela va être difficile d'être retenus, mais c'est possible », a insisté Pierre Bruyère, « nous avons choisi pour créneau "paysage et culture". Nous avons en plus cette originalité de l'eau et peu de candidatures s'appuient sur ce thème, qui est pourtant le thème porteur du 21^e siècle ». Si le dossier est retenu par la France, puis par l'Unesco, des experts pourraient venir se déplacer sur le site lacustre pour prendre connaissance d'éléments supplémentaires. Mais aucune échéance n'a été notifiée. Avec ce label international, le Sila espère toucher de nouveaux touristes. « Ce sera bien un tourisme raisonné et de qualité. On intéressera une frange de touristes internationaux qui est en recherche d'architecture, de patrimoine ».

Leila Lamnaouer

Annecy Lac Pêche ne soutient pas la candidature à l'Unesco

Christian Guiraudon, président de l'association de pêcheurs amateurs "Annecy Lac Pêche", ne soutiendra pas cette candidature au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour lui, ce « dossier de présentation est un tissu de mensonges, il y en a plus de cinq par page, où les risques écologiques et sociaux sont soit minimisés soit démentis ». Le pêcheur explique « qu'avec les 40 % de tourisme en plus toute l'année, les pêcheurs de loisirs sur le lac, nous dénonçons le risque des pollutions assurées de l'air, l'eau, des sols, des sédiments, de la faune et de la flore. Mais aussi les risques sociaux, où les villes du bassin versants et le lac lui-même ne seront plus possibles à vivre avec une hausse des coûts de la vie et de l'immobilier. Nos enfants seront alors obligés de vivre à plus de vingt kilomètres d'ici. Sans parler aussi de la saturation du réseau routier ». L'association du bassin annécien prévient que « le tourisme Unesco, ça se mérite avec de l'air, des sols, de l'eau, des sédiments, de la faune et de la flore sans risque de



Les pêcheurs amateurs du lac d'Anney ne soutiennent pas cette candidature.

pollution et de contamination aux PCB et aux HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques). Avec aussi le moyen de circuler normalement sur tout le bassin lacustre et avec l'exigence de vivre en famille simplement sans le moindre risque de pollution ! ».

L.L.